



20889 - Rencontre familiale à l'occasion du Mawlid et de la Achoura.

question

Est-il permis à la famille de se regrouper - invitant frères et cousins – pour manger ensemble lors des fêtes et cérémonies (j'entends par cérémonies celles marquant la célébration de l'anniversaire du Prophète et celle marquant la célébration du 10e jour du nouvel an musulman) Comment juger celui qui le fait après avoir mémorisé le Coran ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nul doute que l'échange de visites, la rencontre entre frères, cousins et proches parents au cours des fêtes religieuses (fête de fin de Ramadan et fête du Sacrifice) et d'autres événements heureux, nul doute que cela constitue une source de joie, un moyen d'approfondir l'amour et de renforcer les liens de parenté. Cependant, il arrive de nombreuses autres choses dans ces rencontres familiales telle la mixité impliquant des hommes et des femmes, mêmes s'ils sont des cousins ou de proches parents. Il y a là de mauvaises habitudes contraires aux enseignements tirés du livre et de la Sunna selon lesquels il faut baisser le regard, éviter l'exhibitionnisme, le tête-à-tête entre un homme et une femme (pouvant se marier) le poignet de mains entre un homme et une femme (qui lui est étrangère : qu'il pourrait épouser) et d'autres causes pouvant provoquer la tentation.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a mis en garde contre tout laxisme dans la gestion des relations entre proches parents. C'est dans ce sens qu'il dit : **Evitez d'entrer dans l'intimité des femmes**

- **Qu'en est-il du beau frère ?** Lui dit un homme des Ansar ?
- **Le beau frère c'est la mort !** (Rapporté par al-Boukhari, 4934 et par Mouslim, 2172).



Layth ibn Saad dit : « Le terme hamw désigne le beau frère de la femme ou d'autres parents du mari comme son cousin (rapporté par Mouslim). On peut se référer à la question n° [1200](#) relative à la mixité.

S'agissant de la célébration de l'anniversaire de la naissance du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) ou de la Achoura ou d'autres journées de sorte à en faire des fêtes publiques, nous avons déjà expliqué qu'il n'y a que deux fêtes en Islam (celle de la fin de Ramadan et celle du Sacrifice, conformément à l'explication faite par le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). Se référer aux questions [5219](#), [10070](#), [13810](#). Pour connaître le statut de la célébration d'Achoura, se référer à la question n° [4033](#).

Quant à la manifestation de la joie et le rassemblement des membres de la famille pour fêter la mémorisation du Coran par un membre, il paraît que cela ne comporte aucun inconvénient, s'il plaît à Allah. C'est une cérémonie innovée. Il importe de ne pas la transformer en une fête célébrée chaque année ou presque.

Cette pratique se justifie quand elle vise à encourager et à soutenir quelqu'un qui a pu bien mémoriser le Coran à bas âge.

Allah le sait mieux.